



LE JOURNAL DU MAZETIER

Mai 2023 N°89



Comité de Quartier Russan – Terres de Rouvière...Siège Social : 1311, chemin de Russan 30000 NIMES

EDITORIAL

Le Printemps est bien là, nos plantations portent leurs fruits.

Quel plaisir de voir les abeilles butiner ces fleurs multicolores aux parfums délicats. Que notre quartier est beau. Continuons à fleurir nos façades et nos entrées.

J'ai demandé des plantations méditerranéennes sur le carrefour Russan/Font Chapelle.

J'ai présenté des dessins et de nouveaux devis pour la construction de fontaines, afin d'éviter la création de nouveaux cubes.

Troisième édition du « Concours de Nouvelles » : cette année encore, le jury a eu le plaisir d'évaluer des textes de qualité, originaux, qui ne manquent pas d'humour pour certains. Deux nouvelles écrites par des membres du C. A. ont été primées : "Une inquiétante disparition" et "Parole d'autochtone". Le 1er prix a été décerné à "Moun Papé". A lire sans modération... sur notre site <http://www.ruster.fr/>

Parmi le jury, nous remarquerons la présence du romancier nîmois, habitant de notre quartier, Claude GUIBBERT.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 17 février en présence d'élus : Mme Chantal MAY, MM. Julien PLANTIER, Frédéric ESCOJIDO et Richard FLANDIN.

Différents sujets ont été abordés dont la suite du goudronnage du chemin de Russan, depuis l'impasse de la Crau jusqu'au chemin des Rondes, les travaux devraient être entrepris en 2024. Des photos ont été envoyées montrant le mauvais état de la chaussée.

Pour le chemin des Terres de Rouvière, les travaux devraient débuter en 2024 également.

Circulation : le bon sens voudrait qu'à l'approche d'un passage étroit, le véhicule se trouvant à l'endroit le plus large s'arrête pour permettre le croisement, que celui-ci monte ou descende. Mais c'est le bon sens !... Bien tenir sa droite permet aussi, parfois, la possibilité de se croiser. On voit trop de véhicules rouler au milieu de la chaussée, même dans les virages.

Côté activités : énorme succès pour l'Agneau Pascal le 10 avril grâce au travail de toute une équipe, membres du C.A que nous saluons pour leur travail durant cette journée festive.

Le 20 mai, Pique-Nique Géant des voisins sur la place de l'Ambiance. Nous vous attendons nombreux. Notre buvette sera ouverte.

Le 10 juin, notre grande fête du quartier sera animée par Guit'Harmony et par le concert de RICOUNE jusqu'à minuit. Buvette et petite restauration sur place.

Un grand moment de rencontre. Profitez de nos fêtes de quartier.

Puis les vacances en juillet et août, l'été sera chaud, pensez à vous hydrater, buvez de l'eau et rafraîchissez vous. Prenez bien soin de vous.

Bernard ASTIER, Président du comité de quartier

Demandes au Conseil de Quartier

- ⇒ Marquage au sol : STOP intersection impasse du Rastel/chemin de Font Chapelle.
- ⇒ Marquage au sol : STOP intersection chemin de Pareloup/chemin de Font Chapelle.
- ⇒ Chemin Bas des Terres de Rouvière, très abîmé, demande de réfection de la chaussée.
- ⇒ Chemin de Russan : Aménagement et goudronnage à partir de l'impasse de la Crau au chemin des Rondes.
- ⇒ Demandes de plantations méditerranéennes vivaces au niveau du carrefour Russan-Font chapelle.
- ⇒ Reconstruction de la fontaine ch. des Rondes/ch. de Russan.

Sommaire

- Editorial p 1
- Demandes au Conseil de quartier p 1
- Compte-rendu de l'Assemblée Générale p 2
- Instant Partagé Huile d'Olive p 2
- Concours de nouvelles p 2
- Agneau Pascal du 10 avril P 2
- Loto pour le Secours Populaire P 3
- Circulation sur nos chemins..... P 3
- Pique-nique géant des voisins p 3
- Fête du quartier du 10 juin P 4
- Nouvelle pièce de théâtre P 4
- Challenge Gilbert Dupuy P 4
- Adhérez comme vous voulez P 4

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE du 17 Février 2023

Le Président ouvre l'Assemblée Générale et rappelle les points à statuer sur l'ordre du jour :

Élus présents : Chantal MAY, présidente Conseil de Quartier Garrigue Nord, et représentant Monsieur le Maire, Julien PLANTIER, 1^{er} adjoint au Maire, Richard FLANDIN adjoint au maire, délégué à la voirie et Frédéric ESCOJIDO, Conseiller délégué à la Ville connectée (fibre).

- Rapports moral et d'activité : Adoptés à l'unanimité.
- Rapport financier : Recettes : 21 381€ - Dépenses 22 356€. Voté à l'unanimité. Quitus est donné à la trésorière.



Élection du Conseil d'Administration (maximum 29 membres)

- **Démissions** de Marie Pierre ANNET et de Jacky CHAZAL
- **Nouveaux candidats** : Gérald DEGOUL et Alexandre TOPORENKO, tous deux élus à l'unanimité.

Questions diverses demandées aux élus : pour les problèmes de voirie, faire remonter toutes les infos au Président. Les élus s'engagent à venir sur place avec notre Président afin de déterminer les travaux éventuels.

Frédéric ESCOJIDO interpellé au sujet de la fibre optique nous a réprécisés que le monopole appartenait à Orange, Monsieur MELIM à Orange est le remplaçant de Madame FONTAINE. En conclusion la fibre optique n'est toujours pas au point dans certains lieux dits.

Le Président a ensuite invité les participants à prendre le verre de l'amitié, offert par le Comité.

Le conseil d'administration, réuni le 2 mars, a élu le Bureau de notre comité :

- **Bernard ASTIER**, Président ; **Guy ETIENNE**, Vice-président ;
- **Jeannine PEREDES**, Secrétaire ; **Monique MARCY**, Secrétaire-adjointe ;
- **Christiane ASTIER**, Trésorière ; **Colette DISSET**, Trésorière adjointe.



Instant Partagé Huile d'olive

Une soirée très agréable, animée par Luc POULAIN D'ANDECY, président de Promolive.

On apprend des tas de choses sur l'olivier, ses qualités botaniques, sa géographie, la préparation de l'huile, la distinction des différentes huiles.

Chacun a aiguisé ses papilles pour déguster et reclasser les différentes huiles placées devant lui, puis repérer les bonnes manières d'accompagner différents mets.

Le tout se termine par un pot amical à la grande satisfaction de tous.

Une nouvelle soirée sera organisée à l'automne pour ceux et celles qui ont manqué la première.



Concours de nouvelles :

Le jury du comité de quartier composé de Bernard Astier, Françoise Lacanal, Claude Guibbert, Jeannine Péredes, Guy Etienne et Patrick Gennaï a choisi les lauréats de notre concours de nouvelles 2022 « Habiter en garrigue ». Les six textes reçus ont été évalués à partir des critères du règlement du concours : originalité du texte, ancrage dans le lieu garrigue qualité de l'écriture. Des récits qui mêlent mystères, fantaisies et émotions.

Les lauréats de notre concours, désignés à l'unanimité du jury sont :

Muriel CAZALY (1er prix) pour sa nouvelle « Moun Papé ».

Claude ALLET (2ème prix) pour sa nouvelle « Une inquiétante disparition ».

Cyril AGRANATT (3ème prix) pour sa nouvelle « Parole d'autochtone ».

Comme l'an dernier, nous avons le plaisir de vous partager l'ensemble des textes reçus dans un recueil, téléchargeable sur notre site <http://www.ruster.fr>



Gros succès de notre Agneau Pascal

Plus de 100 convives ont adressé leurs plus vives félicitations aux cuistots pour la parfaite cuisson des agneaux et la préparations des haricots.

Des bénévoles du comité ont allumé le feu dès 7h00, le lundi 10 avril, pour que les bêtes soient à point pour le repas. Les tables ont été dressées aussi bien dans la salle que sous la pergola.

L'ambiance festive a débuté par un apéro généreux où chacun a trinqué avec enthousiasme avec ses amis.

Bernard Astier, le président du comité de quartier a remercié tous les membres du conseil d'administration qui se sont mobilisés pour préparer et réaliser cette journée et a donné rendez-vous à l'année prochaine sous les applaudissements nourris des convives.

Salle comble pour le loto du 22 janvier 2023 au bénéfice du Secours Populaire du Gard



Vous avez été très nombreux à répondre à notre invitation pour ce loto solidaire. Le président Bernard Astier a eu le plaisir de remettre un chèque de 750 € aux représentantes de l'association. Mais de nombreux gagnants de jambons et de bons d'achats chez les commerçants du quartier ont également quitté la salle avec un sourire très réjoui.

Circulation sur nos chemins : rappel des règles à respecter

Face à la montée des incivilités (vitesses excessives, comportements dangereux pour les piétons et les vélos), il est bon de rappeler les règles du bon voisinage et en particulier celles définies par le code de la route.

R-414-2

Dans tous les cas où l'insuffisance de la largeur libre de la chaussée, son profil ou son état ne permettent pas le croisement avec facilité et en toute sécurité, les conducteurs de véhicules dont le gabarit ou dont le chargement dépasse 2 mètres de largeur ou 7 mètres de longueur, remorque comprise, à l'exception des véhicules de transport en commun en agglomération, doivent réduire leur vitesse et, au besoin, s'arrêter ou se garer pour laisser le passage aux véhicules de dimensions inférieures.

Article R414-3

I. - Lorsque sur les routes de montagne et sur les routes à forte déclivité le croisement se révèle difficile, le véhicule descendant doit s'arrêter à temps le premier.

II. - S'il est impossible de croiser sans que l'un des deux véhicules soit contraint de faire marche arrière, cette obligation s'impose :

1° A un véhicule unique par rapport à un ensemble de véhicules ;

2° Au véhicule le plus léger des deux ;

3° A un véhicule de transports de marchandises d'un poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 tonnes par rapport à un véhicule de transport en commun.

III. - Lorsqu'il s'agit de véhicules de la même catégorie, c'est le conducteur du véhicule descendant qui doit faire marche arrière, sauf si cela est manifestement plus facile pour le conducteur du véhicule montant, notamment si celui-ci se trouve près d'une place d'évitement.

Dans tous les cas, une vitesse de 30 à 40 km/h et une bonne dose de courtoisie sont la garantie d'une bonne sécurité pour tous.

Pique-nique géant des voisins samedi 20 mai

Certains nous ont suggéré d'organiser des moments de rencontres informels afin de faire de nouvelles connaissances dans le quartier.

Cette année nous vous proposons de nous retrouver samedi 20 mai à partir de 11h30. Des tables seront mises sous notre tonnelle, place de l'Ambiance avec possibilité de se rapatrier dans la salle en cas de pluie).

Le principe est simple : chacun apporte ses couverts et assiettes, des plats pour lui ou à partager, et des boissons.

Notre buvette sera aussi ouverte à cette occasion.





Théâtre : une pièce inédite à l'automne

Riche du succès de leur dernière pièce « L'impatience du rhododendron », la joyeuse troupe du comité répète en ce moment « Le Mariage Imaginaire », une création très librement inspirée d'une comédie d'un certain Molière.

Nous vous précisons les dates de représentation dès que possible.

Qui remportera le challenge Gilbert Dupuy en 2023 ?

Après sa reprise de l'an dernier, le challenge redonne rendez-vous à tous les passionnés de pétanque, le mercredi 7 juin, à partir de 8h30 sur la place de l'Ambiance.

Ce challenge se joue avec un maximum de 12 équipes issues des comités de quartier Croix de Fer, Ventabren, Route d'Alès et Russan.

Une participation de 15 € est demandée aux participants. Un repas est servi sous la tonnelle, apéritif compris.

La remise des prix aura lieu le 10 juin, lors de l'ouverture de la Fête du quartier.



Responsable de la publication : **Bernard ASTIER**

Ce numéro du Journal du Mazetier a été tiré à 1500 exemplaires et sera distribué gratuitement aux habitants du quartier. Il est publié en édition numérique sur le site : www.ruster.fr

Ne manquez pas nos informations sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/comiterussan>

Le programme de la fête du quartier du samedi 10 juin se précise

Nous aurons le plaisir de vous accueillir dès 19h00 pour l'ouverture de la fête, la remise des prix du challenge Gilbert Dupuis et l'apéritif d'honneur offert aux habitants et aux élus.

Notre buvette et notre coin restauration seront ouverts dans la foulée.

Dès 21h00 la soirée musicale sera lancée par le **concert de RICOUNE** qui nous fait le plaisir de revenir dans notre quartier.

Ses complices **GUIHARMONY** animeront la seconde partie de la soirée pour nous faire danser jusqu'à minuit avec leurs reprises endiablées.



C'est toujours le moment d'acquitter de votre cotisation 2023

Adhérer c'est nous aider à imprimer "le journal du Mazetier", à faire vivre notre site "RUSTER" et à entretenir notre salle Edmonde Gleize, place de l'Ambiance.

Le Comité anime le quartier, gère les demandes auprès de la Mairie (voirie, circulation, nuisances, etc...) et fait le lien entre les habitants et les élus.

Vous pouvez déposer votre chèque au Comité de quartier ou bien chez nos délégués de chemin, indiqués ci-dessous.

Comité de quartier, 1311 chemin de Russan

Patrick Gennai 168 impasse de Judée

Lysiane Azaïs 1321 chemin Font Chapelle

Henriette Sauzede 1242 Chemin de Pareloup

Jacques Vaineau 208 chemin de Font Chapelle

Charly Bernard 1300chemin Terres de Rouvière

Pierre Marie Chaze 2455 chemin de Russan

J'adhère au Comité de Quartier de Russan-Terres de Rouvière (Cotisation 10€)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :@.....

Ci-joint un chèque de 10 € à l'ordre du « Comité de quartier de Russan », à envoyer ou déposer au 1311 chemin de Russan., 30000 NIMES